



7 et 8 avril 2011
Glux en Glenne (58)

6

Ecohabiter solidaire en milieu rural

Actes des rencontres habitat rural en Massif-Central

Genèse d'une rencontre

RELIER, le Pays Nivernais Morvan et la Région Bourgogne ont engagé des réflexions sur l'habitat et le bâti : l'habitat identifié comme question cruciale pour ceux qui souhaitent s'installer et vivre à la campagne, mais aussi comme un gisement d'activités. De leurs préoccupations communes est née l'idée d'organiser un moment d'échanges de savoirs et de pratiques sur l'accès solidaire au logement en milieu rural. Ce thème initial a été élargi aux questions de l'urbanisme, de l'écologie et de la mixité générationnelle dans l'approche de l'habitat en milieu rural. Les rencontres ont été imaginées comme des mises en chantier d'une problématique, l'occasion de construire d'autres pistes, de tisser des liens...

Le contexte

Les territoires ruraux sont en pleine évolution et rencontrent de nombreux défis à relever. Se loger dans les territoires ruraux est devenu très difficile pour les nouveaux arrivants, les créateurs d'activités, les personnes en difficulté. L'accession à la propriété est souvent hors de portée pour ces personnes. L'offre de logements locatifs est très faible et leur coût parfois élevé, de par la présence importante de résidences secondaires et des propositions de logements sociaux réduites.

Dans ce contexte, collectivités et habitants inventent des solutions sans qu'il n'y ait de projets collectifs et solidaires ou de lien social pour permettre à chacun d'accéder à un habitat digne de ce nom. Ainsi, chaque année, des porteurs de projet quittent le territoire faute de logement, et les personnes en situation de fragilité économique et sociale passent une bonne part de leur énergie à la recherche de leur habitat. Ce cycle de rencontres a été initié suite aux travaux de chercheurs, d'associations, de collectivités locales qui ont mis en évidence la difficulté de l'accès à un logement et la nécessité d'une prise en compte politique de l'habitat en Massif Central.

Les questions identifiées

Les travaux sur les différentes thématiques abordées lors des rencontres précédentes (sens d'habiter, démarches collectives, habitat et écologie, rôle des élus, habitat et création d'activité) ont permis de dégager des pistes de travail (financement solidaire pour l'accès au logement, écohabitat groupé et accompagnement, problématiques de l'auto-construction et de l'habitat léger). En complément, il était souhaité avec le Pays Nivernais Morvan et la Région Bourgogne de poser quelques questions transversales permettant de mettre en lumière des solutions innovantes pour mieux habiter nos espaces ruraux :

- Quels besoins en logement pour le maintien des jeunes dans le tissu social rural, pour favoriser la mixité sociale et générationnelle ?
- Quels sont les outils financiers publics, privés, publics/privés, solidaires existants et à inventer ?
- Quel accompagnement pour les projets d'habitat groupé écologique en milieu rural et ses limites ?
- Comment attirer des investisseurs pour du logement dans les bourgs-centres ?
- Comment développer des logements à loyer modéré et de haute qualité environnementale en prenant en compte les filières courtes, la participation des habitants et l'implication des bailleurs ?



Après le report de la manifestation prévue en décembre 2010, pour des raisons météorologiques, 110 personnes se sont finalement retrouvées les 7 et 8 avril 2011 sous le soleil du Morvan, au centre archéologique de Glux-en-Glenne dans une ambiance studieuse et conviviale.

Sommaire

PLENIERE	p 2 / 3	p 10 / 11	N° 4 - Comment développer les filières courtes et écologiques autour d'un habitat durable et digne ?
LES ATELIERS	p 4 / 13	p 12 / 13	N° 5 - Population jeune, population âgée : habitat dédié ou intergénérationnel ?
p 4 / 5	N° 1 - Quelles interventions publiques pour l'habitat à loyer modéré en milieu rural ?		
p 6 / 7	N° 2 - Quels types d'investisseurs publics, privés, mixtes pour accéder à un habitat ?	CONCLUSION	p 14
p 8 / 9	N° 3 - Quelle approche de l'urbanisme en milieu rural ?	POUR ALLER PLUS LOIN	p 15
		LES COORGANISATEURS / REMERCIEMENTS	p 16

Plénière Evolution des territoires ruraux et problématiques de l'habitat : Enjeux majeurs et éclairages sur l'espace central

Intervention de Jean-Claude BONTRON, SEGESA

Jean-Claude Bontron a abordé successivement trois points : le renouvellement rural, les facteurs-clés de cette évolution, et ses conséquences pour l'habitat. Le texte et les schémas ici reproduits sont directement issus de sa présentation et du travail qu'il mène à la Société d'Etudes Géographiques Et Sociologiques Appliquées.

Le renversement des tendances migratoires en France

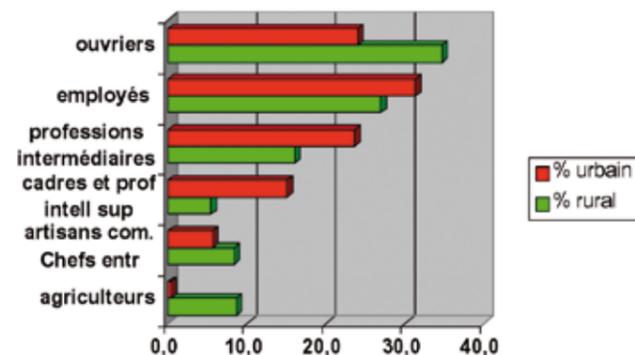
Après plus d'un siècle d'exode, le solde migratoire des communes rurales devient positif dans les années 1970. Les gains migratoires se font d'abord en périphérie des villes mais s'étendent aussi aux espaces ruraux éloignés : 250.000 habitants sont gagnés entre 1990 et 1999 dans le rural isolé ; depuis 2000, la croissance s'y amplifie avec 500.000 habitants supplémentaires. Le périurbain progresse en partie grâce à sa jeunesse, le rural grâce à son attractivité résidentielle. Les régions les plus attractives sont dans le sud du pays, sur les littoraux (notamment atlantique) et dans les Alpes.

Dans l'espace central : un renversement qui s'amorce tardivement et modestement

Le solde migratoire devient faiblement positif depuis 2000 ; l'essentiel de la dépopulation provient de l'excédent des décès sur les naissances. Les communes urbaines restent les grandes gagnantes. Le Limousin et des zones les plus méridionales (Lot, Lozère...) confirment leur attractivité : les franges, en général, progressent sous l'effet de dynamiques externes. Cet espace voit arriver de nouvelles populations : des retraités, des étrangers... Néanmoins les ruraux restent avant tout des ouvriers.

(cf diagramme ci-contre)

Répartition de la population active rurale



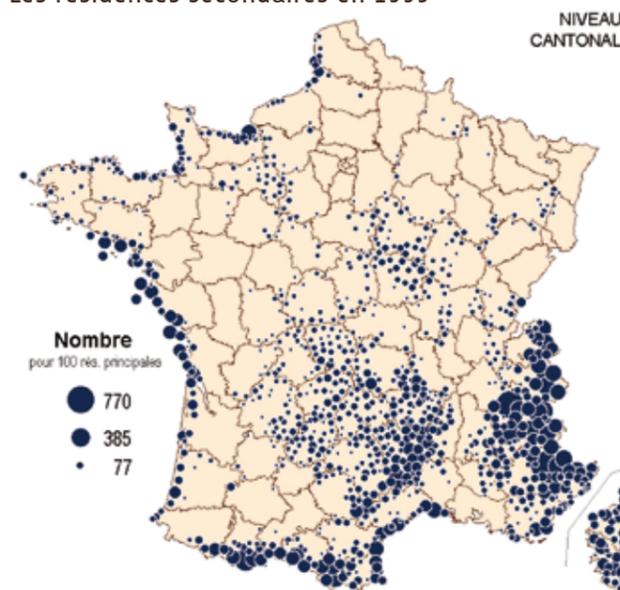
Les campagnes françaises : une économie maintenant diversifiée

Cette économie se caractérise par la réduction de la place de l'agriculture (14 % de l'emploi rural), l'importance de l'industrie et de l'artisanat de production, des activités soutenues de la construction et une orientation dominante vers le tertiaire (57 % de l'emploi). Elle souffre d'une dépendance extérieure pour l'emploi (6% hors canton) et de la faiblesse de l'emploi féminin.

Le facteur principal du changement : la montée du résidentiel

Qui sont les nouveaux installés ? On trouve de nombreux actifs (50% des nouveaux installés), des ménages candidats à la construction neuve, des créateurs d'entreprises, mais aussi des personnes en situation d'exclusion.

Les résidences secondaires en 1999



Source : SEGESARP 1999

Une montée des précarités

Toutes les formes de précarités sont en progression dans les espaces ruraux : précarités économiques, avec de faibles revenus salariaux et niveaux des retraites ; précarités sociales, marquées par des phénomènes d'isolement, d'exclusion ou de relégation ; et enfin précarité énergétique lorsque des ménages consacrent une part très importante de leur budget aux charges de chauffage, notamment en raison de la vétusté des logements et d'une mauvaise isolation, outre le renchérissement du coût des énergies fossiles.

L'accueil de nouveaux habitants devient un enjeu de premier plan pour l'espace central

Les nouveaux arrivants sont une des clés de la relance démographique de ces zones faiblement peuplées. Ils diversifient la société rurale, créent des activités nouvelles et de l'emploi, et apportent des initiatives.

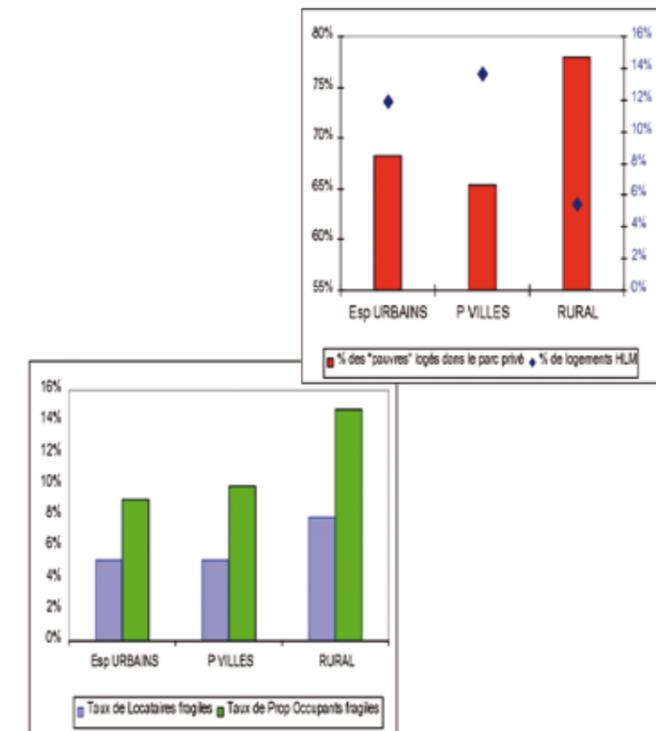
« L'arrivée des nouvelles populations peut aussi poser des questions de cohabitation entre anciens et nouveaux habitants, avec parfois des conflits d'usage ou des demandes sociales divergentes qui se font jour »

Le logement constitue une variable clé des évolutions récentes en milieu rural.

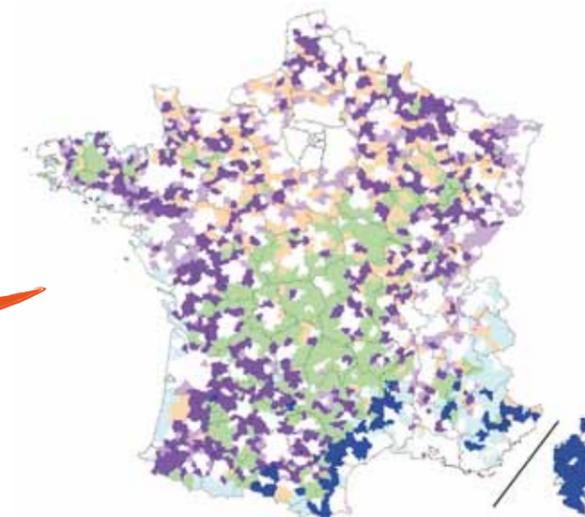
Le parc immobilier est en moyenne plus ancien. Les logements ruraux sont plus souvent occupés par leurs propriétaires ; le parc locatif public est plus faible qu'en milieu urbain, avec pour corollaire un parc locatif privé généralement occupé par des ménages à plus faibles revenus. Il y a eu un gros effort de construction neuve, mais les besoins de réhabilitation persistent. De plus, le marché est fortement perturbé par l'augmentation des résidents secondaires. La construction neuve est une dynamique composite qui exprime des besoins de renouvellement du parc (parc social urbain notamment), de croissance / relocalisation (logement de nouvelles populations), de desserrement (abaissement de la taille des ménages, recherche de confort), ainsi que de multirésidence (résidences secondaires, hébergements touristiques). Cette dynamique n'a pas de liens mécaniques avec la croissance.

« Il n'y pas tellement besoin de soutenir la construction neuve en milieu rural mais plutôt la réhabilitation par rapport aux enjeux de la préservation des terres et de la réduction des déplacements »

Le logement des catégories précaires : une situation plus difficile dans le rural, majoritairement prise en charge par le secteur privé



Problèmes d'habitat : 6 types d'espaces ruraux identifiés



On peut distinguer des campagnes (cf carte ci-dessus):

- Actives en voie de densification
- Ouvrières à habitat social
- Fragiles à fort besoin d'amélioration
- En transition
- Touristiques concurrentielles
- Paupérisées mais attractives / adaptation du parc bâti

En conclusion

Les enjeux apparaissent de plus en plus diversifiés pour l'habitat dans l'espace central : il faut simultanément accueillir les nouvelles populations, développer le locatif, rénover l'ancien (notamment sur le plan thermique), répondre à des besoins sociaux diversifiés, résorber l'habitat indigne en secteur diffus, répondre à la demande touristique, réussir « l'habitat durable » et maintenir les services indispensables.

Quelles interventions publiques pour l'habitat à loyer modéré en milieu rural ?

Comment repérer les besoins des territoires et des habitants ? Quelles interventions des collectivités ? Quelle place de l'habitat social dans les territoires ruraux ? Quelle gestion locative ?

1/ CONSTATS

Aujourd'hui en France, 60% de la population peut prétendre à un logement social, tant en zone urbaine ou péri-urbaine qu'en zone rurale. Or, à l'heure actuelle, peu de bailleurs sociaux s'investissent dans de telles initiatives sur les territoires ruraux qui sont par ailleurs les parents pauvres des politiques d'habitat social au niveau de l'État. Pourtant, le besoin est bien là. Alors comment pallier à ce manque ? Quelles sont les interventions publiques possibles pour l'habitat à loyer modéré en milieu rural ?

2/ DES EXPERIENCES POUR LANCER LA DISCUSSION

L'atelier a démarré par trois témoignages complémentaires donnant un aperçu de l'hétérogénéité des situations pour ouvrir ensuite la réflexion :

- Présentation de la politique habitat du **Pays Tonnerrois (89)**, menée depuis 1994, qui porte sur la réhabilitation des logements privés du pays, l'appui des communes pour des études et opérations de restructuration des bourgs et villages et le conseil aux ménages futurs accédants. Les enjeux identifiés sont l'amélioration des conditions d'habitat, tant sur la décence des logements que sur leur efficacité énergétique et la réduction de la vacance. Cette politique s'est traduite par la mise en place d'un PIG (Programme d'Intérêt Général) associant acteurs publics et privés sur les plans techniques et sociaux en 2006 puis d'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) intégrant les volets énergie et renouvellement urbain avec le concours de l'ANAH et de la ville de Tonnerre à partir de 2009.

- Présentation de l'initiative « Village Avenir » de la **Communauté de Communes du Sud Morvan (58)** qui consiste en un projet de construction de 5 à 6 pavillons neufs et de viabilisation de 4 terrains, avec une mixité des ressources publiques / privées. Ce témoignage a mis en lumière les difficultés de financement que peuvent rencontrer les communautés de communes rurales pour ce genre de projet, symptomatiques du désintéressement des bailleurs sociaux pour les zones rurales.

- Présentation du projet de logements sociaux modulables de la **commune de Beaumont (07)**, avec participation des habitants à l'élaboration du projet et à la construction, et volonté de leur permettre l'accession à la propriété. Il est ici ressorti que les montages juridiques et financiers (quoique pas encore finalisés dans ce cas) peuvent prendre des formes diverses.

3/ SORTIR DES CADRES CLASSIQUES

On retrouve à chaque fois la volonté de faciliter l'accès à un habitat de qualité, que ce soit par l'intervention sur les logements existants, ou la construction neuve, avec le souci de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique ; il reste à préciser les modalités de la participation des habitants en lien avec l'action des services de l'État. S'il y a de nombreuses façons d'aborder un projet d'habitat social dans un village, le point commun semble être la nécessité actuelle de composer entre la norme et le « tricotage », l'inventivité. Du fait de leur faible prise en compte au sein des politiques d'habitat social, les zones rurales vont devoir « tester » de nouvelles façons de faire car elles ne rentrent pas, de par leurs spécificités, dans les « cadres classiques ». Il faut saisir l'opportunité pour leur créer de nouveaux cadres. Et cela est possible dès l'identification des besoins / des envies en logement social dans un contexte rural qui permet une relative proximité entre habitants et élus rendant plus aisée la définition des manques par les communes : celles-ci pourraient donc être l'organe / l'échelon de définition du besoin. La proximité avec les habitants du village pose aussi la question de l'acceptation de nouveaux arrivants, dont certains pâtissent du cliché de « cas social » relatif aux personnes s'installant en HLM.

chuchotement de participant

« Le milieu rural va devoir tester de nouvelles formes d'habitat social car il ne rentre plus dans les cadres »

4/ UN LOGEMENT ACCESSIBLE À TOUS

Par ailleurs, une différence est à faire entre se loger et habiter. Les gens souhaitent désormais habiter un lieu (d'où l'utilisation du terme envie) et restent attachés à leur territoire. Or, cela va à l'encontre des politiques de l'habitat actuelles, plus basées sur du quantitatif que du qualitatif. La mise en place de diagnostics participatifs et d'un PLH (Programme Local de l'Habitat) Rural peuvent être un moyen de prendre en compte dans les outils existants la spécificité des besoins en zone rurale en même temps que les évolutions des modes d'habitat. Plus encore que du simple habitat à loyer modéré, c'est de l'habitat social dont il est question en milieu rural, à prendre au sens de « logement accessible à tous ». On entend donc ici habitat à loyer modéré du parc public, mais aussi réhabilitation d'habitats privés indignes, etc.

La priorisation de l'accession à la propriété individuelle ne semble plus être un modèle performant, dans la mesure où elle pose la question du maintien dans cet habitat. L'habitat collectif pourrait être un début de réponse pour en sortir. Pour le favoriser, il va falloir bâtir des ponts entre les différents acteurs impliqués (collectivités, bailleurs sociaux, etc.) ou à impliquer (associations, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, etc.) dans les projets d'habitats sociaux, en ouvrant des espaces d'échanges. L'auto construction peut aussi jouer un rôle important dans le sens où elle permet de réduire les coûts de construction, tout en intégrant les artisans locaux dans la démarche, et donne aux habitants une occasion de se saisir du projet de façon concrète.

5/ L'INITIATIVE AU SERVICE DU CHANGEMENT

Il reste toutefois encore difficile de sortir des sentiers battus en restant dans les règles induites par le contexte administratif d'accession aux subventions. Mais des expériences réussies existent déjà bel et bien en matière de participation et/ou de montages administratifs, juridiques et financiers novateurs.

À nous tous de les faire partager aux élus porteurs de projets pour qu'ils s'en inspirent ou en picorent des idées. Ce qui implique de favoriser la rencontre des différents acteurs pour parvenir à la multiplication de telles initiatives et aboutir à la création de nouveaux cadres.

chuchotement de participant

« Il se passe des choses lorsque l'on sort des cadres administratifs, juridiques ou financiers classiques, mais il n'en reste pas moins que de tels projets restent difficiles à porter »



Quels types d'investisseurs public, privés, mixtes pour accéder à un habitat ?

Existe-t-il des outils de finances solidaires sur nos territoires qui permettent d'investir dans de l'habitat écologique et solidaire ? Quels sont ces outils s'ils existent ? Sinon, quels sont ceux à inventer ?

1/ CONSTATS

- Le contexte actuel est peu incitatif avec la réduction des aides publiques à la construction sociale et des dégrèvements fiscaux pour l'épargne solidaire.
- Il existe a priori peu d'aides publiques à la réhabilitation mais davantage pour la construction neuve alors que les besoins sur les territoires, notamment ruraux, sont plus importants en terme de rénovation du bâti existant.
- Il y a un vrai besoin d'accompagnement des projets d'habitats collectifs sur le montage juridique et financier.
- Les outils de finances solidaires existants sont spécifiques à certains secteurs (foncier et bâti agricole, habitat très social) et font face à une demande croissante. Deux structures présentent leurs outils respectifs sur ces deux champs : **Terre de Liens** et **Habitat et Humanisme**.

chuchotement de participant

« L'aura d'un projet et la légitimité de la structure qui appelle des fonds sont primordiales pour sa réussite »

2/ ENJEUX

- La recherche d'outils doit s'appuyer sur la sensibilisation à d'autres façons d'habiter et de rénover (changement de comportement des habitants comme des artisans qui œuvrent dans ce secteur).
- Quelle pourrait être l'articulation entre les outils publics et les outils privés (prêts, mécénat, etc) ? La recherche d'articulation entre les deux est une piste à envisager. Pour l'instant, les fonds privés font levier sur l'intervention des collectivités a posteriori.
- La réduction de la spéculation foncière et immobilière. Les collectivités pourraient davantage intervenir par le droit de préemption (DPU pour les communes avec PLU), le portage foncier et les baux emphytéotiques permettant de garder une certaine maîtrise de l'utilisation des terrains... **Terre de Liens** collecte de l'épargne solidaire pour soustraire des terrains agricoles de la spéculation et les loue à des porteurs de projets agricoles sous forme de baux ruraux environnementaux. La question d'une démarche similaire sur du bâti se pose pour des projets d'habitat participatifs avec une clause de non-spéculation.
- Est-ce possible, et si oui, comment répartir les aides publiques lors de la construction ou de la rénovation ? Cela conditionne les modalités de construction ou de rénovation : appel à un artisan, accompagnement à l'auto-construction, etc.

3/ PRINCIPAUX OBJETS DE DÉBAT

• Pour les projets d'habitat coopératif, 2 facteurs importants sont à prendre en compte : la taille et l'implication du groupe. Il faut arriver à trouver le bon équilibre entre la taille comme masse critique et l'appropriation du projet par tous les individus du groupe. L'exemple d'un habitat coopératif est présenté par **Habicoop** : « Le Village vertical », projet en cours de construction à Villeurbanne. C'est une SAS (Société par Actions Simplifiée) à capital variable sous forme coopérative avec garanties en cas de revente des parts (plafond sur le montant des parts, droit de choix prioritaire du groupe constitué sur l'acquéreur, revalorisation plafonnée des parts lors de la revente, etc). Un partenariat a été établi avec le bailleur social **Rhône-Saône Habitat**.

• Les collectivités locales commencent à s'emparer de cette problématique (exemple du Grand Lyon qui mène actuellement une étude de faisabilité pour une faïtière d'habitat coopératif, avec pour projet l'acquisition de 500 logements en 5 ans dans le diffus). Toutefois, pour l'instant, l'intérêt général est difficile à justifier pour ce type de projets qui concerne un groupe restreint de personnes. Par ailleurs, le type de montage de ces projets reste fragile juridiquement et remet en cause le droit de propriété individuelle tel qu'il est conçu dans la Constitution et dans l'esprit de la majorité de la population. Il faut engager un vrai travail de sensibilisation à ces modes d'habitat pour faire évoluer les mentalités.

• Quelle est la reproductibilité des projets : typologie de montage, délais, formes juridiques ? Le constat est que les montages actuels sont trop complexes pour être généralisés, cela reste du cas par cas.

• Faut-il créer un nouvel outil / de nouveaux statuts ou partir de l'existant et le transformer ? Exemple : une norme « haute qualité d'utilisation » pour un habitat.

chuchotement de participant

« Il n'existe pas assez d'aides publiques à la réhabilitation par rapport à ce qui se fait pour la construction neuve »

4/ PISTES D' ACTIONS

• Trouver l'échelle pertinente pour la mise en place d'outils de finances solidaires (nombre de logements, type de territoires, etc).

• Privilégier le recours à l'appel à l'épargne solidaire pour l'achat d'espaces / de bâti commun ; pour le financement des imprévus, ou en cas de départ d'un habitant dans des projets d'habitat collectifs.

• Travailler avec les bailleurs sociaux sur la question de l'habitat coopératif et l'autopromotion, pour développer l'accès des personnes aux revenus modestes à ce type d'habitat. La question de la solidarité interne ou entre les projets doit aussi être reposée.

• L'importance de l'aura du projet, de son implantation sur le territoire et de la légitimité de la structure qui appelle des fonds sont primordiales pour sa réussite.

• Comment intégrer les échanges de savoirs et de compétences ? L'importance du travail en réseau et des partenariats est mise en avant.



Quelle approche de l'urbanisme en milieu rural ?

Quelle maîtrise de la gestion foncière ? Comment appréhender l'étalement / la densité de l'habitat ? Quels documents d'urbanisme ? Pour quelle territorialité ? Quel accompagnement pour les communes rurales ? Quelle est la place des différents acteurs ? Comment mobiliser les communes et les propriétaires sur les logements vacants ?

Cet atelier a réuni plus de 25 personnes aux profils diversifiés : techniciens et élus des PNR, des collectivités locales et régionales, agents de l'Etat déconcentré, professionnels de l'habitat, associations, CAUE...

1 / ÉTAT DES LIEUX

Les participants partagent le constat d'un défaut récurrent de culture de l'urbanisme, que ce soit chez les élus ou les habitants. Néanmoins, les limites des outils et documents d'urbanisme existants sont aussi pointés : les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ne sont en effet pas une fin en soi, tout dépend de l'utilisation qui en est faite par rapport à un projet. Ces documents ne sont pas obligatoirement nécessaires pour réaliser des projets de développement - qui y sont parfois mal exprimés ou pris en compte - et portent le risque d'aboutir à un urbanisme uniformisé.

Le PLU est actuellement utilisé pour gérer des situations très différentes. Or, cet outil s'avère assez lourd pour des secteurs à faible pression (la carte communale semble plus facile à manier dans ce cas) et ne permet pas forcément de débloquer la situation pour monter des projets : difficile de libérer du foncier dans ce cadre par exemple. Il contraint aussi parfois les communes rurales où la pression foncière n'est pas un problème à choisir des zones à ouvrir à l'urbanisation alors que ce choix n'a pas d'utilité... Enfin ces documents peuvent être instrumentalisés à des fins de rejet des formes d'habitats populaires, comme les terrains familiaux.

chuchotement de participant

« Souvent les communes les plus importantes maîtrisent le processus (du PLU) et les petites pèsent peu »

Les Lois Grenelle ont renforcé le recentrage des débats sur les aspects quantitatifs (et non qualitatifs) : combien de logements, sur combien d'hectares, et à quel endroit... De plus, on constate que la mise en œuvre de ces outils ne se fait pas toujours dans le sens d'une concertation optimale : souvent, les communes les plus importantes maîtrisent le processus et les petites pèsent peu (par manque de moyens et d'information). Les habitants restent en majorité peu informés, ou du moins peu mobilisés : en cause l'absence fréquente de retours auprès d'eux après une enquête publique pour expliquer les choix, qui peut décourager leur implication.

On reconnaît toutefois quelques avancées aux SCoT et PLU : ils obligent les communes à prendre en compte leur environnement proche et à appréhender la question de l'échelle. Ils permettent ainsi de se poser la question du projet au-delà de la question de l'habitat : culture, commerce, services publics... De plus, la maîtrise du foncier s'en trouve facilitée dans les zones en tension. Sous certaines conditions (volonté réelle des élus et techniciens en charge des dossiers en particulier, mais aussi temporalité suffisante), ces outils peuvent permettre de mettre tout le monde autour de la table. Des exemples concrets montrent qu'il est possible de mobiliser les habitants.

2 / DERRIÈRE LA PERTINENCE DES OUTILS DÈMEURENT DES QUESTIONS DE FOND

Est-ce qu'il faut vraiment accueillir à la campagne - ce qui implique de gérer les potentiels problèmes d'étalement, d'environnement, de coexistence, de diversité des demandes sociales - ? Ou formulé autrement, l'accueil de population est-il un modèle souhaitable partout ?

Les documents d'urbanisme locaux sont-ils indispensables ? Des normes nationales ne suffiraient-elles pas s'il existait un véritable accompagnement des projets d'aménagement par des cellules locales (voire un encadrement via des chartes) ?

L'enjeu environnemental mis en avant n'est-il pas un alibi pour justifier des politiques « antisociales » ? Pour certains, l'application des politiques de type PNR (avec les chartes de paysages par exemple) ou des documents d'urbanisme peuvent favoriser - sciemment ou pas - les expulsions ou du moins empêcher le développement de formes d'habitat à destination des populations les plus fragiles. Le traitement de l'habitat léger et mobile dans ces documents est ainsi questionné.

3 / LES EXEMPLES ÉVOQUÉS ET LES QUESTIONS POSÉES CONCOURENT À FAIRE ÉMERGER QUELQUES GRANDS ENJEUX

- Passer d'un urbanisme de normes vers un réel urbanisme de projet. Ce qui induit de dépasser l'approche quantitative dominante dans les PLU.

- Redéfinir la méthode, l'approche. Autrement dit, poser les questions dans le bon ordre : diagnostic et stratégies (accueillir ou pas, se développer ou pas : ce n'est pas une évidence), à quelle échelle travailler, quels outils d'urbanisme mobiliser (ou pas), et avec quelle gouvernance de projet ?

- Développer la sensibilisation à l'urbanisme (enjeux et pratiques), la pédagogie et l'accompagnement en amont pour y arriver. Auprès des élus pour réfléchir sur leurs besoins : Pourquoi vouloir accueillir de nouveaux habitants ? Pourquoi un PLU ? Auprès des populations locales : quel accueil des nouveaux habitants ? Quels sont les besoins essentiels ? Auprès des nouveaux habitants : comment vous impliquer dans le projet de développement de la commune ?

4 / PISTES D' ACTIONS ABORDÉES

Plusieurs interventions font apparaître le besoin d'accompagnement pour mettre en place des démarches participatives et pluridisciplinaires d'élaboration des documents et projets d'urbanisme ; il s'agit de trouver des modes d'implication « inventifs » des habitants. Cela nécessite de l'ingénierie et des moyens financiers.

Par ingénierie, on entend par exemple la création de cellules d'accompagnement et d'animation « indépendantes », pas uniquement techniques, pour travailler sur ces phases amont et tout au long du projet. La formation (initiale ou complémentaire) des élus et des techniciens est aussi à poursuivre ; plusieurs acteurs peuvent intervenir à ce niveau : CAUE, Pôle technique indépendant, Agence rurale d'urbanisme, Parcs naturels régionaux... Mais l'ingénierie, c'est aussi encourager les démarches innovantes - culturelles ou artistiques par exemple - et (re)donner des moyens de réflexion et d'action aux habitants pour s'impliquer dans la définition du projet : créer des espaces d'expérimentation, de partage d'expérience, des lieux d'échange... Les associations de médiation de l'urbanisme et d'éducation populaire ont ici toute leur place.

Enfin, plusieurs participants insistent sur la nécessité pour l'ensemble des partenaires d'interpeller les fédérations : CDAUE, FNPNR, ARF, AMF ou autres têtes de réseaux ; et de rechercher les moyens de mettre en œuvre ces dispositifs (reconnaissance politique, action publique, partenariats, solidarité intercommunale, régionale ou de pays...)

chuchotement de participant

« Il faut qu'on arrive à passer d'un urbanisme de normes à un urbanisme de projet »

Cet atelier a montré l'intérêt de consacrer deux jours entiers d'échanges sur la question lors des Rencontres de l'Urbanisme participatif et créatif de Busséol les 16 et 17 juin 2011. Actes à paraître fin septembre 2011, consultez le site internet de l'association : www.reseau-relier.org



Comment développer les filières courtes et écologiques autour d'un habitat durable et digne ?

Comment développer ces filières courtes pour dynamiser l'économie locale ? Comment organiser l'évolution des savoirs-faire face à l'utilisation de nouveaux matériaux ? Quelles offres de formation pour répondre à ces enjeux ?

1/ CONSTATS

Ne pas être simpliste

Ressort d'abord de l'atelier l'importance de bien définir nos concepts et de créer un vocabulaire commun afin de limiter les malentendus. « Ecologie » par exemple, renvoie à deux concepts différents. D'une part l'étude des écosystèmes, d'autre part une vision du monde, plus ou moins idéologique (et de ce qui serait bon pour lui). Autre aspect dialectique, les gaspillages énergétiques ne sont pas toujours là où on croit. Construire une maison passive est certes « écologique », mais si ses 140 m² sont habités par un couple seul, cette caractéristique se discute... Même réflexion sur les matériaux : le bois n'est pas forcément « écologique », cela dépend de la manière dont sont gérées les forêts, des procédés de séchage et de transformation. Il faut aussi être conscient que tout ne peut être relocalisé. De surcroît, les filières courtes ne sont pas nécessairement gage de respect environnemental et social. Quoi qu'il en soit, il est illusoire de vouloir, sur chaque territoire, une filière bois, une filière chanvre, une filière chaux, etc.

La sensibilisation

Pour certaines personnes chargées de la formation et de la sensibilisation (Programme Léonardo entre autres), les agriculteurs ne connaissent pas le monde des éco-matériaux et les artisans ne savent pas comment les mettre en œuvre. Quant aux clients, ils ne cessent de répéter que « ça coûte cher ». Comment les sensibiliser à cette approche ? Certains projets ou produits sont labellisés, mais pas les gens. Quelle certification de compétence, de fiabilité ? L'important ici est de ne pas penser de façon binaire (matériau « bon ou mauvais » par exemple), mais d'élaborer des critères objectifs pour que chacun puisse faire son choix en fonction des impacts, sur l'eau, l'air, les conditions de travail, etc, en considérant les processus de la fabrication à la destruction ou recyclage.

Quelles garanties ?

La garantie décennale pour les auto-constructions est difficile voire impossible à obtenir. Et pour cause, la décennale est réservée aux entreprises. D'un autre côté, il faut reconnaître qu'il existe une réelle pression pour des prix au plus bas. A cet égard, pour certains, la création de normes et de garanties contractuelles

peut être pensée comme inversement proportionnelle à la relation de confiance, une confiance qui ne coûte rien, certes, mais qui n'est pas quantifiable. Pour les vendeurs de matériaux comme les artisans qui travaillent dans un petit rayon d'action, le bouche à oreille constitue un tri « naturel » relativement efficace. Mais quand les structures deviennent trop importantes, les relations humaines et les responsabilités se délitent. De surcroît, il existe des escrocs, des incompetents, et les artisans ne sont pas toujours consciencieux (sans compter la perte de certains savoirs-faire artisanaux). Alors comment créer une réelle démarche pro qualité ?

Un exemple, la filière chanvre¹

Suite à un redémarrage progressif depuis les années 1970, il existe aujourd'hui en France une cinquantaine de petits producteurs qui s'améliorent en performance et qualité. Même si d'autres cultures peuvent rapporter plus, le chanvre a le mérite de la stabilité de ses cours. Autre qualité, il pousse facilement et nécessite peu ou pas d'intrants. En revanche la récolte est loin d'être aisée. Aujourd'hui, le chanvre peut être utilisé pour des matériaux composites, comme isolant, broyat pour mortier, litière... Le secteur du bâtiment est de plus en plus demandeur, mais la culture du travail en commun y est moins développée que dans le monde agricole (achat mutualisé de machines, création de coopératives, etc). Ces deux mondes se connaissent encore peu. Cependant, la paille arrive, la terre crue aussi, mais leur pénétration dépend de l'organisation des filières locales.

¹(cf : www.construction-chanvre.asso.fr)

2/ ENJEUX

Il s'agirait de mettre en relation tous les acteurs de la filière, du semencier à l'agriculteur, des transformateurs de matériaux aux négociants, des artisans aux consommateurs (en passant par les pouvoirs publics, notamment pour l'obtention de garanties décennales sur certains matériaux). Autre défi : conserver et encourager les petites unités de production et transformation pour éviter la grosse industrie. L'idéal serait de fédérer et rassembler les compétences des élus, des bailleurs sociaux, des habitants, des associations, des professionnels. Partons de réalités concrètes, humaines en sachant que certains chantiers peuvent être « pilotes », non des modèles mais des illustrations.

3/ DES QUESTIONS EN SUSPENS

- Ne devons-nous pas nous méfier des discours sur le développement local, surtout ceux tenus par les politiques ? « Il n'y a pas de cohésion, que du saupoudrage ».

- Nous devons nous interroger sur la création de ce genre de filière : répondent-elles d'abord à un besoin, ou développons-nous plutôt un marché (sans pour autant opposer l'un et l'autre) ?

- N'est-ce pas étonnant de voir que nombre d'« écolos » font preuve d'une grande inculture en termes d'écologie scientifique et ont souvent un discours idéologique ?

- Ne sommes-nous pas devant des préoccupations de « bourgeois », des projets souvent purement personnels de petits propriétaires plutôt aisés ? Où sont les locataires ? Et les bailleurs sociaux ?

- Comment trouver la bonne mesure entre le « tout à la main » où la pénibilité est réhibitoire et le « tout mécanique » ?

- Enfin, filière = chaîne, alors qu'est-ce qui se passe si un maillon ne fonctionne plus ?

4/ PISTES DE RÉFLEXION ET D'ACTION

Un principe de réalité

Regardons l'existant sur les territoires : sciure, copeau, fougère... Voyons ce qu'on peut en faire avant d'aller chercher trop loin. Il serait peut-être judicieux de partir des motivations concrètes des projets de reconversion agricole vers le bâtiment : recherche de la qualité des produits, de meilleures conditions de travail, de diversification, de liens sociaux... Finalement, c'est souvent une volonté de donner du sens à son activité. Il s'agit donc de réfléchir à ce que ces filières peuvent changer en matière de qualité de vie, pour quel budget, quel revenu, et quelles économies à long terme.

Un autre positionnement, un autre état d'esprit

Pour l'instant, il n'existe pas de garantie décennale mais la dimension humaine peut, dans une certaine mesure, prendre le relais. Cela dit, il serait sans doute illusoire de ne compter que sur la vertu des acteurs économiques et des individus. La notion de label n'est pas forcément pertinente : ceux qui existent passent souvent à côté des aspects humains, des conditions de travail. Nous devons donc montrer que les filières courtes créent de l'emploi (nouveaux matériaux, nouvelles techniques, réduction de la mécanisation...) et que les groupements d'achat par exemple, outre les économies financières, forment un tissu social... La petite échelle et la mise en cohérence des filières pourraient

chuchotement de participant

« La création de normes et de garanties contractuelles peut être pensée comme inversement proportionnelle à la relation de confiance »

chuchotement de participant

« Les matériaux écologiques sont aussi ceux que l'on n'a pas besoin de créer : la récupération et la gestion des déchèteries devraient être un axe d'action non négligeable »

également permettre une optimisation des ressources et des transports (souvent pleins à l'aller et vides au retour). Bref, on a des informations sur les intérêts techniques mais peu en termes sociaux et de vie du territoire local. Il est donc primordial de mettre ces bénéfices sociaux en balance face à l'efficacité économique.

Des critères de qualité de matériaux et de travaux, des formations

Pour espérer l'appui des institutions et en particulier des ministères, il est bon d'avoir des labels, des cahiers des charges, des chartes qualité... Mais qui les écrit ? Cela implique des débats de fonds transparents pour établir des critères partagés et identifier des acteurs légitimes pour assurer le suivi (dans la réalité ce sont souvent l'architecte et les artisans qui conseillent, aiguillent, etc). Face à la complexité, il serait peut-être judicieux de sélectionner 3 ou 4 grands critères à retenir pour ne pas se perdre... Il serait également bon d'encourager les artisans à oser dire « je ne sais pas » en proposant des formations accessibles. Est donc ressenti le besoin de petites structures repérant qui fait quoi, où et comment, pour quels résultats. Certains souhaitent élaborer des produits plus ou moins standardisés afin que les utilisateurs (artisans en tête) puissent les connaître ainsi que les techniques qui leur sont liées. Pour que les pratiques « écologiques » puissent se démocratiser, il nous faut absolument interpellier les pouvoirs politiques, mais aussi les fédérations de l'habitat. L'objectif étant de faire reconnaître et d'établir certaines normes de matériaux pour toute construction collective neuve. Où est la mise en musique pour construire un lien « Agriculture-Industrie-Bâtiment » ?

Un exemple d'aide aux personnes à faibles revenus pour une réhabilitation « écologique » des logements : le partenariat Fondation de France / Relier

Sont mis en place 15 programmes d'intérêt général (solidarité, environnement, culture) pour soutenir des projets « innovants » pour personnes exclues du logement en général ou habitants d'abris insalubres. Il s'agit donc d'un programme de soutien (ingénierie de montage de projet, financement, et 3 ans de suivi) pour des projets d'éco-habitat en direction de populations en difficulté et vivant la précarité énergétique - pour lesquels les budgets alloués à l'énergie (déplacement, chauffage, cuisine, éclairage, etc) représentent un pourcentage important des revenus -. Les bénéficiaires sont des collectifs, des associations ou coopératives d'habitants, quelques communes ou Communautés de communes, voire des bailleurs HLM (rénovation). Outre l'appui concret à des habitants acteurs du projet d'habitat, l'objectif est d'avoir une expérimentation avec des ménages et des territoires identifiés, pour voir ce qu'on peut faire ensuite à plus large échelle. Il y a du pain sur la planche...



Population jeune, population âgée : habitat dédié ou intergénérationnel ?

Quels sont les facteurs décisifs dans le choix d'un habitat dédié ou intergénérationnel ? Quelles sont les conditions de réussite pour un projet de logement intergénérationnel ?

Les participants de l'atelier venaient d'horizons variés : Mairies, Pays, Conseils Généraux et Régional, foyers de jeunes travailleurs, mouvement de l'habitat participatif et écologique... L'atelier a débuté par un tour de table pour mieux se connaître, où chacun a rapidement présenté ce qu'il faisait et où il évoluait.

1/ PREMIERS CONSTATS

Les besoins des populations jeunes et âgées du territoire sont insuffisamment étudiés et pris en compte. De plus, les formes d'habitat adoptées sont souvent déconnectées du projet de vie plus global. Peu de solutions existent en matière d'habitat adapté pour les jeunes porteurs de projets en milieu rural, peu d'alternatives à la maison de retraite classique également. Globalement, l'offre d'habitat apparaît cloisonnée, à l'image de la société et ne permet pas le renforcement des liens sociaux qui font défaut en milieu rural.

2/ PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

Un logement-passerelle pour les porteurs de projets sur le plateau de Millevaches.

Dans le prolongement du projet d'éco-quartier rural de Faux la Montagne, la **Société Coopérative d'Intérêt Collectif l'ARBAN** a déposé un dossier de construction d'un logement meublé de 70 m² pour une famille de 4 personnes (de plain-pied) avec un garde-meuble et un espace pour permettre de monter l'activité envisagée. Le budget de 180 000 euros est financé à 30% par la SCIC. Il s'agit d'un logement de transition a priori destiné à des jeunes qui se lancent mais n'ont pas les moyens de supporter seuls les charges de leur lieu de vie / d'activité tout de suite : le séjour du porteur de projet (et de sa famille) y est prévu pour 8 mois à 1 an. L'objectif est de faire venir 4 porteurs de projet avec l'espoir d'un taux d'installation de 50% sur une durée de 3 ans. Bien entendu, un accompagnement du porteur est prévu et coordonné par l'association **De fil en réseaux**.

chuchotement de participant

« Faire passer l'idée que le logement conditionne la mobilité des jeunes a été une révolution culturelle »

Bourse locale de logements

En **Pays Nivernais Morvan**, comme l'accueil en milieu rural est compliqué, les élus ont accepté la création de bourses locales de logement gérées par les secrétaires de mairie. L'objectif est de garantir un logement mobilisable à tout instant pour faciliter la mobilité des jeunes qui, sinon, sont obligés de rester chez leurs parents.

D'autres exemples ont été abordés et discutés, à l'image de l'**Eco-domaine des Gilats** (Yonne), projet d'accueil, d'hébergement et de formation concrétisé par la rénovation écologique d'un manoir et de ses alentours avec le soutien de la ville de Toucy. Les pratiques d'auto-écoconstruction et d'échanges de savoirs entre jeunes et moins jeunes y sont encouragées, notamment par l'organisation de stages, de débats... Des personnes ont également témoigné de l'expérience des 30 ans d'habitat groupé coopératif (www.ecohabitatgroupe.fr) : plusieurs groupes ont intégré la question du logement intergénérationnel et de la dépendance dans leurs projets. L'association **Hameaux Durables en Cévennes** soutient elle-aussi les initiatives d'écolieux participatifs et sensibilise les acteurs du territoire aux enjeux de tels projets (cycle de rencontres en prévision autour de Barre des Cévennes entre autres). A enfin été évoquée une mairie primée pour un projet de 6 logements destinés à des personnes dépendantes en rez-de-chaussée, surmontés de 3 logements d'accompagnants (projet présenté lors du salon à l'installation de Limoges).



3/ DES PISTES À CREUSER

La présence d'un architecte a aussi permis d'envisager des projets en accordéon, adaptables, sécables, en un mot « réversibles ». Si c'est intégré dès la programmation, dans des logements neufs, il est en effet possible d'envisager la mobilité des cloisons pour faire varier la taille du logement en fonction des événements familiaux : une pièce supplémentaire pour un nouvel arrivant, une pièce en moins lors du départ des enfants... Mais comme toujours, pour l'instant, ces idées qui correspondent à une réalité pratique de parcours résidentiel se heurtent à des difficultés de financement puisque les crédits sont « fléchés ». Impossible, par exemple, de faire passer le même lieu d'une école maternelle à une école primaire quand les enfants grandissent !

Nous avons aussi vu qu'il y avait deux attitudes : ceux qui cherchent à répondre aux besoins des gens sur le territoire (comment garder au pays les enfants de nos habitants ?) et ceux qui cherchent à faciliter l'accueil de nouvelles populations. Une enquête a montré que le manque de logements pousse des apprentis à prendre un métier par défaut (via le centre de formation le plus proche) et non celui rêvé. D'autres pistes ont aussi été abordées comme « l'autopromotion » : conception, construction (ou réhabilitation) et gestion d'un programme de logements sous la maîtrise d'ouvrage du groupe qui va habiter ces logements ; le non-morcellement d'une propriété permettant d'habiter et d'installer des projets ; la plus-value apportée par la participation des personnes concernées (même si elles étaient peu représentées dans l'atelier).

Il y a eu des sujets survolés : doit-on davantage pousser les groupes préformés qui se choisissent ou la mixité d'un village où les voisins ne se choisissent pas mais peuvent être riches de leurs différences ? Il semble que la participation des citoyens soit encore faible : « quand on fait une enquête publique, les gens ne viennent pas ».



4/ PISTES D' ACTIONS

« Il faut penser l'intergénérationnel dans la proximité et non dans la promiscuité » : dit autrement, l'intergénérationnel peut se décliner à l'échelle d'un hameau, d'un groupe de logements ou d'un village et pas forcément au sein d'une même habitation comme c'était souvent le cas autrefois (mais pourquoi pas). Ce qui repose bien l'enjeu du vivre ensemble et de la manière de le permettre, l'entretenir...

Quand bien même la volonté des acteurs publics ou privés est là, comment permettre l'articulation entre les deux, l'accompagnement de l'action publique vers l'action privée ? Avoir un projet de territoire partagé intégrant les initiatives d'installation semble un préalable. Une piste est l'utilisation des bâtiments publics vacants ; de nouveaux montages juridiques sont aussi à inventer. Beaucoup insistent sur l'importance d'étoffer l'outillage des projets associatifs ou portés par des citoyens afin de permettre leur progressive autonomisation en gardant la cohérence d'ensemble.

chuchotement de participant

« Il est plus facile d'aller vers la norme. Les élus ont peur du contrôle de la légalité à la préfecture et n'aiment pas trop mettre en avant des solutions dites alternatives »

Conclusion

Ces rencontres ont montré la forte préoccupation des collectivités à traiter cette question de l'accès à l'habitat en milieu rural, traduite par la présence de nombreux techniciens et d'élus locaux ou régionaux. Le monde associatif a aussi investi cet espace (réseaux d'éducation populaire, acteurs de l'habitat écologique et participatif) et les maîtres d'œuvre et autres professionnels de l'habitat étaient bien représentés. Ces deux jours ont donc permis de croiser les regards en tenant compte des enjeux respectifs des uns et des autres, et de la variété des situations rencontrées dans les territoires. Il manquait peut être le regard frais de quelques habitants « non étiquetés », mais quelque part nous sommes tous des habitants !

Il reste encore beaucoup à faire, et la richesse des échanges lors de ces deux journées a mis en lumière le sentiment d'isolement et le besoin d'outillage exprimé par de nombreux acteurs pour agir au quotidien. Les problèmes sont assez bien identifiés : obsolescence des logements, inadéquation du parc en termes de répartition et de fonctionnalité – illustrée par le paradoxe d'une forte vacance des logements ruraux (notamment en Massif central) et un nombre grandissant de mal logés, l'insuffisance globale du nombre de logements sociaux ou du locatif accessible, notamment public, et un isolement des propriétaires en difficulté... Les débats ont aussi pointé les conflits d'usage entre anciens et nouveaux habitants, le défaut fréquent de compétences spécifiques sur les champs de l'habitat et de l'urbanisme dans les petites communes, le manque de structuration et d'articulation des différentes filières écologiques du bâtiment.

Ces problèmes font apparaître le besoin de moyens dévolus à l'ingénierie de projet et à des formes novatrices de participation dans les choix d'aménagement. En parallèle de la nécessaire interpellation du monde politique et des professionnels de la construction, il nous faut donc construire un langage (un argumentaire ?) et des outils communs, appuyés sur des exemples d'initiatives ayant fonctionné, tout en prenant le temps d'analyser les échecs des projets.

Les interventions en plénière et les témoignages présentés en ateliers ont fourni de la matière, largement enrichie par les réactions et récits d'expériences complémentaires

des autres participants, des contacts ont été pris, à chacun maintenant de faire vivre les questionnements et débuts de réponse ici esquissés.

Quelques pistes se dessinent : mobilisation de bailleurs sociaux dans des projets d'habitat participatif en lien avec les équipes municipales, nouveaux montages publics-privés et financements solidaires pour permettre de soutenir ou garantir des projets d'habitat innovants, portage foncier, voire mise à disposition de terrains par les collectivités, médiation et accompagnement des projets d'urbanisme pour prendre en compte les besoins et compétences des habitants en amont... La réflexion sur l'échelle des dispositifs a été très présente, à l'image de la dimension intergénérationnelle qui peut être pensée au niveau de l'îlot, du hameau ou du village et pas forcément du seul logement, sous condition d'espaces communs et de services définis collectivement. Le modèle économique est à développer : d'une part avec la construction de filières courtes appuyées sur les ressources et savoirs-faire locaux, avec un éventuel coup de pouce au démarrage ; d'autre part avec le croisement de financements diversifiés et l'appel à l'investissement solidaire. Il reste à établir des gardes-fous solides pour garantir le respect des valeurs initiales (accessibilité, participation, écologie, non spéculation) et la pérennité des projets ; faire reconnaître ou inventer de nouvelles formes de propriété collective et des droits d'usage permettant une solidarité de fait dans l'accès et la gestion de l'habitat.

La prise de responsabilité de la société civile dans les processus d'aménagement et de construction est à cet égard très importante et doit être relayée par les acteurs publics. Si ces derniers sont appelés à soutenir de telles initiatives, ils doivent aussi se doter et / ou utiliser les outils à leur disposition pour garantir l'accessibilité au logement, qui est à envisager comme un bien commun, et éviter les dérives. Pour l'instant nombre de porteurs de projets d'habitat bricolent ou contournent l'existant. Une adaptation des normes de l'urbanisme et de la construction pourrait ouvrir des possibilités d'expérimentation. Il faut donc continuer à se battre pour trouver de l'argent, des outils adaptés, des soutiens et développer d'autres modèles d'habitat. Cela ne pourra se faire que dans une dynamique de mutualisation, avec un esprit critique mais constructif de tous les acteurs mobilisés.

Alors, à vos initiatives !

Pour aller plus loin

SITES INTERNET

>> En lien avec les thèmes des ateliers

- Atelier 1

<http://www.pays-tonnerrois.com>
<http://www.sudmorvan.fr>
Etude de faisabilité du Hameau du Blat, commune de Beaumont (07) :
<http://ebookbrowse.com/beaumont-faisabilit-pdf-d89628579>

- Atelier 2

<http://www.terredeliens.org>
<http://www.habitat-humanisme.org>
<http://www.habicoop.fr>
<http://www.habitats-solidaires.fr>

- Atelier 3

<http://www.parcumorvan.org>
<http://caue58.archi.fr>

- Atelier 4

<http://www.construction-chanvre.asso.fr>
<http://www.ecolodeve.fr>
<http://reseau-ecobatir.org>

- Atelier 5

<http://www.toits-etc.org>
<http://www.pnsn.fr> (Pays Nevers Sud Nivernais)
<http://www.ecohabitatgroupe.fr>

>> Autres sites internet pertinents

<http://www.habitatdeveloppement.fr>
<http://www.reseahabitatgroupe.org>
<http://www.logement.gouv.fr>
<http://www.la27eregion.fr/Imaginer-les-villages-du-Futur>

OUVRAGES

- Bouchain Patrick, *Construire autrement, comment faire ?*, 2007
- Fondation Abbé Pierre - *L'Etat du mal logement en France 16ème rapport annuel*, 2011
- Habitat et Participation (Belgique), *Guide pratique de l'Habitat groupé*, 2007
- Lagrange Christian, *Habitat Groupé - écologie, participation, convivialité*, éditions Terre Vivante, 2008
- RELIER, Cahier 0 - *Habiter autrement nos espaces ruraux*, 2010

- RELIER / ARDEAR Rhône-Alpes / AVRIL / Terre de Liens, *Guide pratique pour la mise en oeuvre d'actions locales en faveur de la création d'activités en milieu rural - Les élus ruraux et l'accès à l'habitat, au foncier et à la création d'activité*, 2010

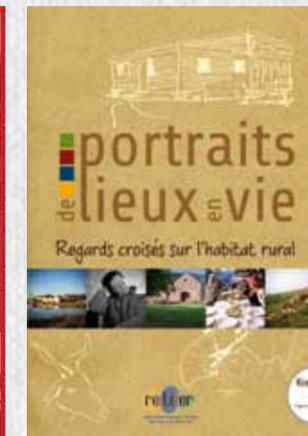
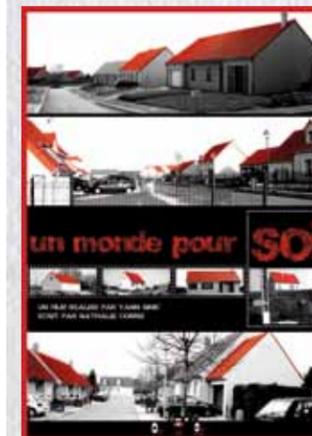
- Réseau ECO 3 et CRESS Bretagne, *Economie Sociale et Solidaire, Eco-construction et Eco habitat, recueil d'expériences*, 2008

REVUES / COMPTE-RENDUS DE COLLOQUES

- ADELS, Territoires n°508, mai 2010 ; dossier « *L'habitat coopératif, une troisième voie pour le logement ?* »
- CAUE 47, journées d'études, Agen, 1er et 2 oct 2008, *Urbanisme raisonné en milieu rural* (cf http://www.caue47.com/telechargements/DOSSIER_PRESSE_ACTES_CAUE47.pdf)
- CERTU/APEHPM/ ENTPE, Développement économique et logement dans les territoires ruraux, Eymoutiers, 6 et 7 mai 2010 (cf http://www.certu.fr/fr/_Urbanisme_et_habitat-n24/Habitatn37/)
- CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT, Groupe de travail Habitat & Territoires, Rapport avril 2007 (cf http://www.habitatdeveloppement.fr/bib/fichiers/publication_23.pdf)
- GREP, revue POUR n°195, oct. 2007 ; dossier « *Habitat rural* ».

VIDEOS

- *Un Monde pour soi*, réalisation Yann Sinic, PNR Morvan / FNPNR, éditions l'Harmattan, 2010
- *Portraits de lieux en vie - Regards croisés sur l'habitat rural*, réalisation diaporama Florent Ruch et Pol Lemétais, édition RELIER, 2010.



Débat mouvant

Les rencontres se sont terminées par une forme de « débat mouvant ». Pour mémoire, nous en redonnons les éléments de départ sans avoir la place de retranscrire l'ensemble des échanges qui ont suivi. Nous laissons donc à chacun le soin de repenser à ces différentes propositions.

Il s'agissait de débattre sur des propositions de réponse à la question « Comment intervenir sur l'habitat pour des territoires ruraux vivants ? » en se mettant dans la peau d'un acteur d'une de ces 3 catégories :

- les élus et leurs services techniques,
- les experts (ou spécialistes ou conseillers),
- les citoyens, organisés collectivement ou non, propriétaires ou non...

Les préalables pris pour acquis : nous vivons sur une planète – une seule – dont les ressources sont finies ou limitées, ce qui interroge tout modèle de développement ; nous évoluons dans une société où le patrimoine se transmet par filiation, une société d'héritiers ; nous ici ne sommes pas directement touchés en tant qu'individus par la précarité de l'habitat, mais nous avons le souci des personnes qui le sont...

Les propositions de réponses supports à débat :

- « Il faut imposer des dispositifs de contrainte et de contrôle plutôt que de compter a priori sur l'initiative et la bonne volonté ».
- « Il faut privilégier les dynamiques communautaires (groupes, collectifs de citoyens qui se sont choisis et organisés) plutôt que d'organiser l'égalité des citoyens ».

De quoi alimenter les discussions post-rencontres...



Les coorganisateur



Parce que proposer un habitat durable et attractif est un enjeu majeur pour le développement de l'espace rural, le Conseil Régional de Bourgogne s'implique aux côtés des communes et des bailleurs sociaux pour créer un cadre de vie dans lequel tous les Bourguignons actuels et futurs pourront s'épanouir. Les équipes des services Habitat et Développement des territoires, Santé et Solidarités de la Région Bourgogne se sont donc activement investies dans l'organisation de ces rencontres.

Le Pays compte 121 communes pour 9 cantons du Nivernais et du Morvan. Il assure deux rôles principaux :
- Soutenir les initiatives en mobilisant les financements.
- Initier des actions nouvelles pouvant concerner les habitants de cet espace. Travaillant sur l'accès à la mobilité et la question du vivre-ensemble et de l'habitat (notamment la question de la mixité générationnelle) dans une logique d'ouverture et de partenariat pour faire évoluer l'action publique sur ces sujets, le Pays s'est largement mobilisé pour préparer ces journées.

Fondée en 1984, RELIER est une association nationale d'éducation populaire qui agit principalement en espace rural. Elle valorise les initiatives et expérimentations qui tissent des solidarités en combattant l'isolement et l'individualisme. Elle contribue ainsi à la résolution des problèmes rencontrés par les ruraux en diffusant les savoirs-faire, les connaissances et les projets qui oeuvrent pour des formes d'activité redonnant vie à la campagne. RELIER travaille la question de l'Habiter depuis 2007 suite à un chantier sur l'accès solidaire au foncier agricole.

Conseil Régional de Bourgogne

Services Habitat, Solidarités, Développement des territoires et de la Santé



17 bd de la Trémouille
BP 1602 – 21035 Dijon cedex
03 80 44 33 00

<http://www.region-bourgogne.fr>



Pays Nivernais Morvan

3, grande rue
58800 Corbigny
03 86 20 27 52



Association RELIER

1, rue Michelet
12 400 St Affrique
05 65 49 58 67

<http://www.reseau-relier.org>

RELIER tient à remercier la Région Bourgogne et le Pays Nivernais Morvan pour leur soutien concret et leur enthousiasme durant la préparation et le déroulement de ces rencontres. Merci aussi à l'ensemble des partenaires financiers du programme habitat qui ont rendu possible l'organisation de cette manifestation. Nous avons apprécié l'accueil chaleureux de la commune et de l'équipe du centre archéologique de Glux-en-Glenne. Le bon déroulement de cette édition est également à mettre au crédit du Collectif de la Remorque qui s'est chargé de l'ensemble de la régie, des inscriptions à la scénographie. Merci enfin à l'ensemble des participants, témoins et intervenants qui se sont donnés la peine de venir et ont contribué à la réussite de cette édition.

Crédits photos et conception graphique :
Brault Stéphanie
<http://fotostef.wordpress.com/>



Le programme «Habitat» est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le Fond Européen de Développement Régional.



RhôneAlpes



peuple & culture



SECOURS CATHOLIQUE



Bourgogne Conseil régional

Datar Massif central